

Avril 2022
n°526

prix à l'unité : 0,60€
gratuit aux syndicats



LE TRAIT D'UNION SYNDICALISTE CHARENTAIS

HOMMAGE

**RETOUR SUR LES ACTIONS DU
MOIS DE MARS**

1^{er} MAI

INDECOSA

ASSISES JEUNES

**RÉFORME SANTÉ
AU TRAVAIL**



LE TRAIT D'UNION

SYNDICALISTE CHARENTAIS



AVRIL 2022 – n°526

www.cgt16.fr

SOMMAIRE

EDITO	p. 2
Hommage à Albert Laiguillon	p. 3
Retour sur les actions CGT Charente :	
- 8 mars	p. 5
- 17 mars	p. 8
- 24 mars	p. 9
Planning de formations	p. 10
1 ^{er} mai – affiche et communiqué	p. 12
Présentation INDECOSA	p. 16
Assises Jeunes	p. 17
Réforme Santé au travail	p. 18
Page culture	p. 19
Agenda	p. 20

T.U.S.C

Mensuel d'information de l'Union Départementale
des syndicats CGT

Imprimé par l'Union Départementale CGT de la
Charente

Direction de publication Michaël LABLANCHE
Commission Paritaire 1124 S 07263

Union Départementale CGT de la Charente

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne
16000 ANGOULEME
Tel : 05 45 38 11 48

Contact secrétariat : ud-cgt16@orange.fr
<http://www.cgt16.fr>

crédits images : CGT

Pixabay

Photos UD et syndicats



**Michaël
LABLANCHE**
Secrétaire Général

EDITO

Chers Camarades,
Ce mois d'avril poursuit lui aussi cette malheureuse période que nous connaissons depuis le début d'année. Notre ancien secrétaire général d'UD, Albert Laiguillon, s'en est allé courant mars. C'est une page importante de l'histoire de notre UD qui part avec lui. Et je remercie chaleureusement Jacques Thibault pour son excellent article hommage.

Qu'en aurait-il pensé, Albert, de ce lendemain de premier tour des présidentielles ? Lui aussi sans doute aurait eu mal au cœur de voir devant quelle situation nous nous trouvons. Mais il aurait sans aucun doute décidé d'aller de l'avant et de combattre syndicalement les mauvais coups qui vont nous arriver. Alors c'est ainsi qu'il nous faut l'envisager.

Après le dégoût et la tristesse, nous devons dès maintenant reprendre notre bâton de syndicaliste et travailler à convaincre les salarié.e.s que seule leur unité permettra de défendre leurs intérêts.

Dès le 1^{er} mai, en cette journée tellement symbolique pour les travailleuses, nous devons montrer notre force, notre capacité à mobiliser et rassembler les salarié.e.s, retraité.e.s, privé.e.s d'emploi, jeunes et moins jeunes. Le quinquennat qui s'annonce va

être terrible pour les droits du monde du travail, pour nos services publics, et la CGT doit, comme durant ces cinq dernières années, rester la seule réelle force d'opposition face à l'hydre capitaliste qui trouvera, quel que soit le vainqueur, un terrain favorable à ses aspirations.

Le combat qui nous attend nous oblige à travailler au renforcement de nos syndicats par la mise en place de plan de syndicalisation.

Nous devons être plus forts, plus nombreux, plus et mieux formés pour répondre au défi qui nous fait face.

Et je suis persuadé que nous saurons le relever et y parvenir car comme le disait Berthold Brecht : « *celui qui combat peut perdre, celui qui ne combat pas a déjà perdu* ».





Albert Laiguillon est décédé le 15 mars à son domicile à Juignac. Il a été inhumé comme il l'avait souhaité dans la plus stricte intimité. Ci-dessous sa biographie extraite du livre La CGT en Charente publié à l'occasion du centenaire de la CGT en 1995.

Cette bio, on ne peut plus succincte, en dit long sur Albert. C'est lui-même qui l'a rédigée. À cette époque il y avait déjà 10 ans qu'il n'était plus secrétaire général de l'UD mais il était resté membre du bureau et passait régulièrement à l'UD où nous échangeons. Il était par conséquent au courant du travail que nous avons entrepris avec un collectif de militants et à la demande de la VO sur l'histoire de la CGT en Charente. Il savait que nous avions rédigé quelques biographies dont celle de son prédécesseur Léon Bérody. Un jour il me dit : *j'imagine que vous allez vouloir en insérer une de moi. Je vais t'en donner le texte et je vous demande de vous en tenir là.*

Albert était ainsi : il ne voulait surtout pas qu'on parle de lui, qu'on tresse des lauriers. C'est pourquoi il s'en tient à ce qui lui semblait essentiel : aussitôt qu'il devient salarié il adhère à la CGT. Responsable dans son syndicat il travaille à son renforcement : 110 syndiqués sur un effectif de 128, soit 86% !

C'est évidemment cette même modestie qui l'avait conduit à demander cette discrétion pour ses obsèques. Est-ce à dire qu'en acceptant la demande de Michaël, le secrétaire général de l'UD, d'écrire ce papier j'ai le sentiment de ne pas lui être fidèle ? Si c'était le cas j'aurais évidemment refusé.

J'écris ce papier pour nous les militants qui avons eu la chance de militer avec Albert et pour vous, les plus jeunes, lectrices et lecteurs de ce journal de l'UD qui sans doute pour beaucoup ne l'ont pas connu. Je pense d'ailleurs qu'il serait incohérent que dans la période où nous avons créé en Charente notre Institut d'Histoire Sociale nous soyons conduits à traiter l'histoire sociale de notre département, notamment des années qui vont de 1968 à 1985, sans parler des militants de la CGT qui ont animé tellement de luttes pendant cette période et de celui qui assumait la première responsabilité de notre UD.

Je pense que peut-être cette disparition d'Albert pourrait être une occasion de faire appel à témoignages de celles et ceux qui l'ont connu, non pour lui rendre un hommage qu'il n'aurait pas souhaité, mais pour dire ce que nous avons appris avec lui.

Pour ma part, même si le tri est difficile tant j'aurais de choses à dire, je voudrais insister sur quelques points.

J'ai appris pas seulement en formation syndicale mais au contact d'Albert que les

caractères fondamentaux de la CGT sont indissociables les uns des autres. La CGT est une organisation de classe. C'est-à-dire qu'elle sait que les capitalistes agissent toujours et partout pour obtenir le maximum de profits au détriment des salariés. Tous les salariés, quelle que soit leur place dans la société et leurs fonctions. Pour se défendre efficacement il ne faut pas perdre de vue cette réalité et rassembler le maximum de salariés (syndicat de masse) ce qui suppose de pratiquer la démocratie syndicale : c'est dans l'organisation qu'on décide ensemble, ce qui exige l'indépendance à l'égard de toute autre organisation et notamment politique.

Albert était un militant assumant des responsabilités dans son parti politique, le Parti Communiste. Mais dans ses responsabilités syndicales il faisait vivre les caractères de la CGT. Il a toujours eu le souci de proposer à la direction collective de l'UD des militants représentant les diversités du salariat : hommes et femmes, ouvriers, employés ou personnel d'encadrement, du privé et du public, d'options philosophiques ou religieuses différentes, et lorsque c'était possible de partis politiques différents. Il veillait à ce que chacune et chacun donne son opinion. J'ai un souvenir précis à ce sujet. J'avais fait part à Albert d'un questionnement, voire d'un désaccord, par rapport à une position de la CGT, qui était à l'ordre du jour de la commission exécutive de notre UD. Membre du secrétariat j'hésitais à en faire part lors de cette réunion. C'est Albert qui avait insisté pour que je le fasse, pensant à juste titre que mon opinion pouvait aussi être partagée par d'autres et que le débat en vérité est indispensable pour faire progresser l'organisation.

Faire vivre l'UD c'est se préoccuper en

permanence de la vie des syndicats qui la composent. La visite des syndicats étaient une priorité. Avec l'idée d'aider à faire progresser les militants sur les différentes dimensions de l'action syndicale, cahier revendicatif, renforcement, expression du syndicat. À une époque où nombre de responsables syndicaux d'entreprises n'écrivaient pas facilement, j'ai appris, comme le pratiquait Albert, à écrire des tracts, sur le tas, pendant la réunion elle-même, avec les camarades sur la situation de leur entreprise, leurs revendications, etc.

Cette nécessité de l'expression de la CGT, à tous les niveaux, dans le cadre de la bataille des idées menée en permanence avec des moyens déjà considérables à l'époque, était une préoccupation permanente qu'Albert nous faisait partager. Et pour ce qui est de l'UD la sortie régulière du Trait d'Union Syndicaliste Charentais qui était diffusé à tous les salariés dans lesquels nous avions un syndicat était un impératif. Il écrivait régulièrement et nous, les autres dirigeants de l'UD, devions en faire autant.

Pour ne pas être trop long je voudrais terminer pour dire que je ne saurais quantifier tout ce que j'ai appris d'Albert au-delà de la vie syndicale proprement dite. Il fut un très grand lecteur. Combien de fois il m'a fait découvrir des articles que je n'aurais jamais lus sans lui. Sa culture était très grande. Il a beaucoup voyagé sur tous les continents et partageait ses découvertes. Mais près de chez lui, dans la région de Ribérac, quelle belle découverte avons-nous faite, du patrimoine local avec ma famille.

Bref Albert n'aimait pas les honneurs mais dire merci pour moi c'est un besoin.

Jacques THIBAUT

RETOUR SUR LE 8 MARS

Partout en France des actions ont été organisées pour célébrer la journée du 8 mars, Journée Internationale pour la Défense des Droits des Femmes. L'Union Départementale de la Charente organisait ce 8 mars 2022, trois temps forts.



La première action eu lieu, rue Hergé dans le centre-ville d'Angoulême entre 12 h et 14 h, par la lecture de textes féministes. Des extraits du livre « **Féministe, la CGT ?** » écrit par Maryse Dumas, Rachel Silvera et Sophie Binet, ont été lus aux passants. Nous avons distribué des autocollants, des badges, des « violentomètres » et des cartes-affiches afin de sensibiliser les citoyens sur le fait que de nos jours les droits des femmes sont toujours bafoués ; que ce soit dans la sphère familiale ou dans le milieu professionnel.

Des femmes meurent toujours sous les coups de leurs conjoints et cela n'arrive pas qu'à l'autre bout du monde, ni uniquement dans les milieux défavorisés. Dans le secteur professionnel, elles subissent encore un frein à leur évolution de carrière et leurs salaires sont toujours 28.5 % inférieur à celui des hommes, 59.3 % des salariés au SMIC sont des femmes et 78.9 % d'entre elles sont des salariées

à temps partiel.

Il est plus que temps de revaloriser les métiers dans lesquels les femmes sont majoritaires, de mettre fin au « plafond de verre » en instaurant une véritable égalité de salaire entre les femmes et les hommes et de mettre fin aux temps partiels imposés.



Tout le monde y gagnerait, si les femmes étaient payées au même niveau que les hommes ; le financement de toute la protection sociale en bénéficierait.

Plus aucune femme ne doit avoir peur et doit pouvoir décider seule de ses choix de vie, sans contrainte, sans jugement ni discrimination.

Véronique BRUNET





LE COMBAT FÉMINISTE EST ESSENTIEL

Le 8 mars 2022, à l'appel au rassemblement féministe, de l'intersyndicale **CGT Charente - FSU - Sud-Solidaires, des associations Attac 16 % - Femmes Solidaires, 150 militant.e.s** se sont uni.e.s pour exprimer ô combien le combat féministe est essentiel car le combat pour l'égalité est un combat de classe.

Le **défilé aux flambeaux** et les prises de paroles libres ont permis de mettre en lumière la diversité des luttes féministes pour l'égalité par la reconnaissance dans nos métiers, l'égalité salariale et le rattrapage des pensions de retraite ; pour la liberté en voulant vivre dans une société sans discrimination du genre et sans violences, qu'elles soient sexistes, sexuelles et/ou institutionnelles, et être

libres de nos choix sur nos corps.

Ce moment de sororité fut aussi l'occasion d'affirmer ensemble notre solidarité avec toutes les femmes qui subissent la répression, la négation de leurs droits et réaffirmer que la lutte féministe est aussi une lutte contre le racisme, contre les idées de l'extrême-droite et le libéralisme.

Delphine ANDRIEU



Ciné débat sur « *Debout les femmes* ».

En novembre 2021, lors d'une rencontre entre le bureau de l'UD et Yan CAMARET pour définir la mise en œuvre des cinés-débats, nos échanges nous avaient amenés à cibler la date du 8 mars et à confier à Yan la mission de diffuser le film « *Debout les femmes* » pour cette date en essayant d'obtenir la présence des deux réalisateurs Gilles Perret et François Ruffin.

Grâce au travail acharné de Yan, en lien avec son association **RCR 16 Débadézar**, cette diffusion a pris une autre ampleur avec l'acceptation par le Mégarama d'organiser celle-ci en son sein et donner ainsi un accès public à cette action CGT. Si nous n'avons pu avoir la présence des réalisateurs, retenus par des obligations professionnelles mais très satisfaits de voir l'initiative, nous



pouvons être satisfait de ce qui a été proposé. Ce sont donc **environ 60 personnes** qui ont assisté à cette diffusion d'un film bouleversant, émouvant et qui montre à quel point ces questions sont sources de travail syndical pour notre organisation. À l'issue de cette diffusion, plusieurs personnes, professionnelles de ces métiers du lien que sont les aides à domicile, sont intervenues pour partager notamment leur quotidien, leurs conditions de travail et leur souffrance.

Toutes se sont retrouvées dans les femmes du film. Toutes ont souligné la difficulté du métier, ses contraintes de par l'organisation du travail, son importance pour la société, les salaires faibles, le manque de formation, la précarité...Plusieurs personnes ont aussi expliqué le fonctionnement de leur entreprise ou association, et chacun a pu comprendre qu'il y avait beaucoup de différences d'une structure à une autre, mais que toutes étaient touchées par la faiblesse des salaires, la précarité et des conditions de travail très difficiles.

À l'issue de l'heure de débat, la CGT a annoncé travailler à l'organisation d'une réunion ouverte aux salariées de l'aide à domicile pour continuer à échanger sur leur métier et construire des revendications qui pourront être portées devant les instances gestionnaires de ce secteur.

Michaël LABLANCHE



BILAN DE LA JOURNÉE DU 17 MARS 2022

La journée de mobilisation du 17 mars n'a pas connu le succès que nous espérions après les journées du 27 janvier sur les augmentations de salaire et du 8 mars pour le droit des femmes.



Le conflit Russo-Ukrainien s'étant greffé depuis, il nous paraissait important que la paix et l'arrêt des guerres dans le monde viennent s'ajouter dans cette journée. Il ne peut pas y avoir d'avancée sociale sous les bombes.

- peu de présence des camarades pour la préparation de la manifestation
- pas de présence des camarades des autres OS sur les distributions, collages, préparation du camion
- faible participation des autres OS à la manifestation
- départ de l'UNSA juste après la prise de parole

Ces points ont une importance capitale pour la plus grande majorité des salariés, c'est même une priorité absolue actuellement mais elle ne se traduit pas concrètement par la participation au rassemblement.

Environ 250 camarades se sont retrouvés sur le parvis de la gare, essentiellement des militants. Après la prise de parole, l'intersyndicale a décidé de ne pas défiler dans la ville, vue la faible mobilisation. La présence des camarades CGT, identifiés, est à noter, **ils représentaient environ 90% des participants**, quelques syndiqués ou salariés étaient cependant éparpillés dans les rangs.

Nous regrettons cependant plusieurs points :

Nous pouvons entendre que les syndiqués, sympathisants, salariés ne veulent plus faire la « promenade en ville » mais que faisons-nous à la place pour exprimer notre mécontentement et surtout conquérir des avancées sociales nouvelles ou tout simplement conserver celles que nous avons ?

L'échec de cette journée repose sur l'ensemble des acteurs, la victoire ne pourra être possible que si nous nous ressaisissons collectivement. L'enjeu est énorme, nous ne pouvons pas nous permettre d'abandonner face à la guerre et à face à la nécessité d'augmenter les salaires, pensions et allocations, il en va de notre survie.

Éric GÉREAUD



MANIFESTATION À NIORT

54 retraités et futurs retraités charentais ont manifesté le 24 mars dernier à Niort.



Dans le prolongement de la manifestation du 2 décembre 2021 à Paris, qui avait rassemblé 25000 retraités, le groupe des 9 orgas de retraités a décidé 28 rassemblements régionaux le 24 mars.

Pour les 4 départements du Poitou-Charentes, c'est Niort qui a été retenu. Et malgré la difficulté du déplacement pour nos anciens, les responsables de nos syndicats CGT ont réussi à convaincre plus d'une cinquantaine d'adhérents et quelques non adhérents.

Nous avons rempli un bus parce que des militants ont fait preuve de ténacité en allant à la rencontre des retraités jusque sur les marchés. Il n'y a pas de meilleures recettes pour mobiliser.

Près d'un millier de retraités dans les rues de Niort (40000 dans tout le pays) ont crié leur colère et leur détermination à gagner sur leurs revendications : l'augmentation des pensions de base et complémentaires avec 300 euros immédiatement, un accès pour tous à la santé, une sécurité sociale intégrée qui couvre tous les aléas de la vie et des services publics de proximité avec du

personnel en nombre et qualité.

La situation des retraités ne cesse de se dégrader. L'augmentation des pensions de 1 pour cent au 1^{er} janvier ne fait pas le compte quand le panier de la ménagère bondit de plus de 4. Les fermetures de lits et de services, les déserts médicaux, les mauvaises conditions dans les EHPAD, les fermetures de postes, de centres d'impôts, de gares... ont des conséquences graves sur la vie des personnes âgées. C'est inacceptable ! Alors que des milliards vont dans les coffres des capitalistes.

Les retraités mettent au cœur de cette campagne électorale leurs exigences sociales comme enjeu de société : bien vivre sa retraite. **Ils ne lâcheront rien et l'UCR CGT envisage d'ores et déjà une prochaine manif durant l'été.**

Daniel BAUDOUT - USR Charente





PLAN DE FORMATION

UD CGT DE LA CHARENTE

validé au 4 avril 2022

2022

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAY		JUIN	
S. 1	JOUR DE LOI	M. 1	1. 1	M. 1	V. 1	V. 1	M. 1	M. 1	M. 1	M. 1	Redevance A.C.T.T.
D. 2		M. 2	1. 2	M. 2	S. 2	S. 2	M. 2	1. 2	1. 2	1. 2	1. 2
L. 3		V. 3	1. 3	V. 3	M. 3	M. 3	M. 3	M. 3	M. 3	M. 3	1. 3
M. 4		V. 4	1. 4	V. 4	M. 4	M. 4	M. 4	M. 4	M. 4	M. 4	1. 4
M. 5		F. 5	1. 5	F. 5	M. 5	M. 5	M. 5	M. 5	M. 5	M. 5	1. 5
J. 6		D. 6	1. 6	D. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	1. 6
V. 7		L. 7	1. 7	L. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	1. 7
S. 8		M. 8	1. 8	M. 8	M. 8	M. 8	M. 8	M. 8	M. 8	M. 8	1. 8
D. 9		M. 9	1. 9	M. 9	S. 9	S. 9	M. 9	M. 9	M. 9	M. 9	1. 9
L. 10		V. 10	1. 10	V. 10	L. 10	L. 10	M. 10	M. 10	M. 10	M. 10	1. 10
M. 11	produits-session \$ REPORTEE (sans indemnités)	V. 11	1. 11	V. 11	M. 11	M. 11	M. 11	M. 11	M. 11	M. 11	1. 11
M. 12		S. 12	1. 12	S. 12	M. 12	M. 12	M. 12	M. 12	M. 12	M. 12	1. 12
J. 13		D. 13	1. 13	D. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	1. 13
V. 14		L. 14	1. 14	L. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	1. 14
S. 15		M. 15	1. 15	M. 15	V. 15	V. 15	M. 15	M. 15	M. 15	M. 15	1. 15
D. 16		M. 16	1. 16	M. 16	S. 16	S. 16	M. 16	M. 16	M. 16	M. 16	1. 16
L. 17		L. 17	1. 17	L. 17	M. 17	M. 17	M. 17	M. 17	M. 17	M. 17	1. 17
S. 18		V. 18	1. 18	V. 18	M. 18	M. 18	M. 18	M. 18	M. 18	M. 18	1. 18
M. 19		S. 19	1. 19	S. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	1. 19
J. 20		D. 20	1. 20	D. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	1. 20
V. 21		L. 21	1. 21	L. 21	M. 21	M. 21	M. 21	M. 21	M. 21	M. 21	1. 21
S. 22		M. 22	1. 22	M. 22	V. 22	V. 22	M. 22	M. 22	M. 22	M. 22	1. 22
D. 23		M. 23	1. 23	M. 23	M. 23	M. 23	M. 23	M. 23	M. 23	M. 23	1. 23
L. 24		L. 24	1. 24	L. 24	M. 24	M. 24	M. 24	M. 24	M. 24	M. 24	1. 24
M. 25		V. 25	1. 25	V. 25	M. 25	M. 25	M. 25	M. 25	M. 25	M. 25	1. 25
M. 26		S. 26	1. 26	S. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	1. 26
J. 27		D. 27	1. 27	D. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	1. 27
V. 28		L. 28	1. 28	L. 28	M. 28	M. 28	M. 28	M. 28	M. 28	M. 28	1. 28
S. 29		M. 29	1. 29	M. 29	M. 29	M. 29	M. 29	M. 29	M. 29	M. 29	1. 29
D. 30		D. 30	1. 30	D. 30	M. 30	M. 30	M. 30	M. 30	M. 30	M. 30	1. 30
L. 31		L. 31	1. 31	L. 31	M. 31	M. 31	M. 31	M. 31	M. 31	M. 31	1. 31

vacances scolaires (part 4 - Bonnes-Fêtes)
 congés pour le travail
 congés pour le travail
 autres formations/autres évènements



PLAN DE FORMATION

UD CGT DE LA CHARENTE

2022

JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER 2023	
V. 1	L. 1	J. 1	S. 1	S. 1	M. 1	M. 1	M. 1	J. 1	J. 1	D. 1	D. 1	D. 1	D. 1
S. 2	M. 2	V. 2	S. 2	S. 2	M. 2	M. 2	M. 2	M. 2	M. 2	V. 2	V. 2	V. 2	V. 2
S. 3	M. 3	V. 3	S. 3	S. 3	M. 3	M. 3	M. 3	M. 3	M. 3	S. 3	S. 3	S. 3	S. 3
S. 4	M. 4	V. 4	S. 4	S. 4	M. 4	M. 4	M. 4	M. 4	M. 4	S. 4	S. 4	S. 4	S. 4
M. 5	V. 5	L. 5	M. 5	M. 5	M. 5	M. 5	M. 5	M. 5	M. 5	L. 5	L. 5	L. 5	L. 5
M. 6	V. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6	M. 6
J. 7	V. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7	M. 7
V. 8	L. 8	V. 8	S. 8	S. 8	M. 8	M. 8	M. 8	M. 8	M. 8	V. 8	V. 8	V. 8	V. 8
S. 9	M. 9	V. 9	S. 9	S. 9	M. 9	M. 9	M. 9	M. 9	M. 9	S. 9	S. 9	S. 9	S. 9
S. 10	M. 10	V. 10	S. 10	S. 10	M. 10	M. 10	M. 10	M. 10	M. 10	S. 10	S. 10	S. 10	S. 10
L. 11	J. 11	S. 11	S. 11	S. 11	M. 11	M. 11	M. 11	M. 11	M. 11	D. 11	D. 11	D. 11	D. 11
M. 12	V. 12	L. 12	M. 12	M. 12	M. 12	M. 12	M. 12	M. 12	M. 12	L. 12	L. 12	L. 12	L. 12
M. 13	V. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13	M. 13
M. 14	V. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14	M. 14
J. 15	V. 15	J. 15	S. 15	S. 15	M. 15	M. 15	M. 15	M. 15	M. 15	J. 15	J. 15	J. 15	J. 15
S. 16	M. 16	V. 16	S. 16	S. 16	M. 16	M. 16	M. 16	M. 16	M. 16	S. 16	S. 16	S. 16	S. 16
D. 17	M. 17	V. 17	S. 17	S. 17	M. 17	M. 17	M. 17	M. 17	M. 17	D. 17	D. 17	D. 17	D. 17
L. 18	J. 18	S. 18	S. 18	S. 18	M. 18	M. 18	M. 18	M. 18	M. 18	L. 18	L. 18	L. 18	L. 18
M. 19	V. 19	L. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19	M. 19
M. 20	V. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20	M. 20
J. 21	V. 21	M. 21	M. 21	M. 21	M. 21	M. 21	M. 21	M. 21	M. 21	J. 21	J. 21	J. 21	J. 21
V. 22	L. 22	V. 22	S. 22	S. 22	M. 22	M. 22	M. 22	M. 22	M. 22	V. 22	V. 22	V. 22	V. 22
S. 23	M. 23	V. 23	S. 23	S. 23	M. 23	M. 23	M. 23	M. 23	M. 23	S. 23	S. 23	S. 23	S. 23
D. 24	M. 24	V. 24	S. 24	S. 24	M. 24	M. 24	M. 24	M. 24	M. 24	D. 24	D. 24	D. 24	D. 24
L. 25	J. 25	S. 25	S. 25	S. 25	M. 25	M. 25	M. 25	M. 25	M. 25	L. 25	L. 25	L. 25	L. 25
M. 26	V. 26	L. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26	M. 26
M. 27	V. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27	M. 27
J. 28	S. 28	L. 28	M. 28	M. 28	M. 28	M. 28	M. 28	M. 28	M. 28	J. 28	J. 28	J. 28	J. 28
V. 29	L. 29	V. 29	M. 29	M. 29	M. 29	M. 29	M. 29	M. 29	M. 29	V. 29	V. 29	V. 29	V. 29
S. 30	M. 30	V. 30	S. 30	S. 30	M. 30	M. 30	M. 30	M. 30	M. 30	S. 30	S. 30	S. 30	S. 30
D. 31	M. 31	V. 31	S. 31	S. 31	M. 31	M. 31	M. 31	M. 31	M. 31	D. 31	D. 31	D. 31	D. 31

- Formation en présentiel
 - Formation en ligne
 - Formation hybride
 - Formation en présentiel
 - Formation en présentiel
 - Formation en présentiel
 - Formation en présentiel
 - Formation en présentiel

1er Mai

ANGOULÊME :
10h00 ► rassemblement Place de la Bussatte,
manifestation, suivie d'un moment fraternel
(pique-nique revendicatif à l'UDJ)

RUFFEC :
10h30 ► rassemblement Place du Champ de Foire,
prise de parole, suivie d'un pique-nique revendicatif

**Agissons pour les
salaires, l'emploi et la
paix dans le monde**

CGT
15
la
cgt

la
cgt



1^{er} mai 2022

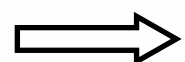
Plus que jamais mobilisé-es pour nos revendications

Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, la mobilisation sera nécessaire.

La situation économique et sociale est en effet marquée par l'aggravation des inégalités, de la précarité et par la crise écologique qui s'accélère dangereusement. Les questions des salaires, des services publics, de protection sociale et de transition écologique devraient être au cœur des débats et amener des réponses concrètes.

Enfin, l'exigence de paix est aussi une revendication syndicale dans le contexte terrible des guerres notamment en Ukraine. C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, UNSA, Solidaires, FSU, UNEF, VL, MNL et FIDL appellent d'ores et déjà à préparer un 1^{er} mai revendicatif pour faire de cette journée un temps fort de la mobilisation pour les salaires, les pensions, la protection sociale, les emplois, les services publics, l'engagement de la rupture écologique, la paix.

Pour une rupture profonde en matière salariale et pour les pensions. Avec un taux d'inflation qui s'emballe, la situation faite aux agent-es du public comme aux salarié-es, aux retraité-es, aux privé-es d'emploi comme aux étudiant-es n'est plus tolérable tandis que les milliardaires en France ont accumulé 236 milliards supplémentaires lors de la pandémie. Dans le public comme dans le privé, le travail des salarié-es doit être reconnu à la hauteur de sa valeur, des richesses qu'il crée, et garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Les étudiant-es doivent pouvoir faire leurs études sereinement sans subir la précarité. Les pensions de retraites doivent être également revalorisées. Le 1^{er} mai, exigeons des mesures fortes et générales d'augmentation des salaires et des pensions, des bourses étudiantes et un plan de rattrapage des pertes accumulées.



Pour arrêter de malmenager les services publics. Alors que les services publics contribuent à répondre aux besoins de la population et à réduire les inégalités, pour les organisations syndicales, il est aujourd'hui temps de reconnaître la valeur et l'engagement de leurs agent-es en améliorant leurs conditions de travail et en revalorisant d'urgence le point d'indice. L'urgence est en effet au renforcement et à la consolidation des statuts, à l'embauche massive et à la juste rémunération de tous les fonctionnaires.

Pour défendre et conforter notre modèle social. Les organisations syndicales continuent d'exiger la suppression de la réforme de l'assurance chômage, comme elles s'opposeront à tout projet visant à reporter l'âge légal de départ en retraite. La préservation de notre modèle social et de son financement passe par la lutte contre le chômage, par les augmentations de salaires, par la lutte contre l'évasion fiscale ou encore par la fin des exonérations de cotisations sociales non compensées par l'État.

Pour la transition écologique. Ce 1^{er} mai doit être l'occasion d'exprimer la nécessité de mesures fortes et immédiates pour éviter les conséquences dramatiques du dérèglement climatique pour les écosystèmes et les populations. Cette question concerne au tout premier chef le monde du travail.

Pour lutter contre les semeurs de haine. Les organisations s'indignent de la montée des discours d'extrême droite qui propagent la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme et qui rejettent les luttes sociales, féministes, humanistes, ou encore d'identités sexuelles et de genre. Les organisations appellent à faire de ce 1^{er} mai un moment fort de réaffirmation des valeurs de solidarité et d'égalité et d'opposition à toutes les formes de discriminations.

Pour la paix et la solidarité internationale. Fidèle à sa tradition internationaliste, le mouvement syndical placera aussi ce 1^{er} mai sous le signe de sa solidarité avec le peuple ukrainien, et tous les peuples victimes des guerres. Les réfugié-es, d'où qu'elles et ils viennent doivent être accueilli-es dignement et sans discrimination, les citoyen-nes russes et biélorusses qui expriment leur opposition à la guerre doivent être soutenu-es. Nos organisations dénoncent l'agression de la Russie et militent pour la paix. Celle-ci passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et par le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples et du droit international. Les crimes de guerre doivent être dénoncés et punis quel que soit le pays où ils sont commis. Enfin, les organisations syndicales exigent une politique d'accueil humaniste qui soit la même pour toutes et tous les réfugié-es quels que soient leurs pays d'origine.

Pour toutes ces raisons, la CGT, l'UNSA, Solidaires, la FSU, l'UNEF, la VL, le MNL et la FIDL appellent salarié-es, agent-es public-ques, jeunes, retraité-es ou encore les privé-es d'emploi à participer aux rassemblements et aux manifestations le plus massivement possible le 1^{er} mai.

Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale

partenariat@macif.fr



INDECOSA CGT 16

Information et Défense des Consommateurs Salariés

Créée en 1979 sous l'impulsion de Georges Séguy alors secrétaire général, INDECOSA-CGT est l'association de consommateurs de la CGT, avec laquelle elle partage le même ADN, une démarche de défense des consommateurs salariés et une démarche collective pour changer les choses.



INDECOSA-CGT agit dans tous les secteurs de la vie quotidienne : logement, santé, transports énergie, consommation, cadre de vie, aménagement du territoire, environnement... les actions à mener ne manquent pas.

Mais aussi...

Dans le logement social : INDECOSA CGT peut siéger dans les Conseils d'Administration du logement social en tant que représentant des locataires à Logelia, Noalis et OPH !

Les prochaines élections des administrateurs représentant les locataires auront lieu en novembre –décembre 2022

Nous avons certainement des locataires syndiqués CGT dans ces trois structures, alors mettons tout en œuvre pour monter les listes INDECOSA CGT 16 !

Avec 650 000 adhérents INDECOSA-CGT est la plus grosse association de consommateurs !

Chaque syndiqué.e de la CGT est de fait adhérent.e à INDECOSA-CGT, sauf s'il fait valoir expressément son refus.

En remplissant sa carte de membre de l'association INDECOSA-CGT, chaque syndiqué confirme par un acte volontaire son adhésion à l'association.

Chaque salarié peut se défendre et agir dans l'ensemble des secteurs de sa vie !

- Dans son entreprise ou service, il dispose du syndicat CGT où il peut s'investir.
- Hors travail INDECOSA-CGT est naturellement l'association vers laquelle il peut se tourner.

Faire connaître davantage l'association INDECOSA CGT 16 à tous les militants et les syndiqués de la CGT.

Tourner réellement l'association vers l'avenir, travailler en complémentarité les droits au travail et les droits hors travail (logement, cadre de vie, transport, énergie etc...).

Car comme chaque association, INDECOSA CGT 16 a besoin de membres actifs !

C'est dans ce contexte et sous l'impulsion de l'UD CGT 16, que nous avons la volonté de relancer pleinement son activité sur tout notre département.

Cela passera à l'avenir par une présence régulière dans les permanences à l'UD ou dans les UL afin de répondre aux difficultés que peuvent rencontrer les adhérents.

Notre objectif est clair : tenir une Assemblée Générale dans le dernier trimestre 2022.

Pour bien préparer cette Assemblée Générale, chaque UL, chaque syndicat doivent donc se mobiliser pour informer les syndiqués en organisant des réunions avec l'aide nécessaire pour présenter ce qu'est la défense de consommateurs et les enjeux !

Daniel BOUYER - INDECOSA 16

Pour en savoir plus : <https://indecosa.fr/>





La CE de l'UD a validé l'organisation des Assises Jeunes CGT Charente les 23 et 24 juin prochain à la salle Paul Dambier de Champniers.

Notre syndicat considère que l'avis de tous les syndiqués compte, que le syndiqué doit être acteur et décideur.

Ces Assises doivent nous permettre de mieux appréhender les attentes de nos jeunes syndiqués et des jeunes salariés pour leur offrir toute la place qui leur revient dans notre organisation. Elles sont un enjeu extrêmement important pour la pérennité de la CGT dans notre département, et doivent nous permettre de construire la CGT de demain.

Pour y parvenir et atteindre les objectifs fixés, nous pensons qu'un maximum de syndiqués de moins de 35 ans doivent participer à ces assises. Un courrier a été envoyé fin février à tous les syndicats pour qu'ils travaillent à cette participation. Début mars, conformément à nos orientations de congrès, il a été adressé à tous les jeunes syndiqués (- de 35 ans) recensés dans notre base de données COGITIEL (soit 200 camarades) un courrier pour les inviter à venir participer.

Après le premier report lié à la situation sanitaire, une **commission d'organisation** a été mise en place autour de plusieurs jeunes camarades. Ce sont eux qui pilotent le projet et préparent ces deux jours. Nous pouvons déjà les féliciter quant à leur implication dans cette démarche. Par exemple, deux de nos camarades, Erwan et Florian, travaillent à interviewer des jeunes non syndiqués pour réaliser une vidéo qui sera présentée à la conférence.

Ces assises sont l'affaire de tous, et c'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui tous les syndicats à s'investir et à s'inscrire pour réussir ces deux jours.

Des rappels téléphoniques vont être faits par les membres de la CE aux syndicats dont ils sont référents et par les jeunes camarades de la commission.

Pour rappel, qui peut participer :

- tous les syndiqués de moins de 35 ans (Jeunes syndiqués),
- tous les secrétaires de syndicats qu'ils aient ou n'aient pas de syndiqués jeunes, à défaut un camarade mandaté par son syndicat.

Si nous le voulons, nous pouvons réussir ensemble ces Assises Jeunes CGT Charente et redynamisez l'Avenir !



RÉFORME SANTÉ ET TRAVAIL

Votée en toute discrétion en août dernier, la réforme de la santé au travail qui est rentrée en application le 31 mars 2022, transfère la responsabilité des employeurs aux salariés. **À partir du 31 mars, les mesures de la loi réformant la santé au travail votée le 2 août 2021 s'appliqueront progressivement.** Cette loi est une transposition de l'accord national interprofessionnel (ANI) santé au travail, signé par toutes les organisations syndicales à l'exception de la CGT.

Ainsi, Les salariés seront désormais dotés d'un **passport prévention**. Ce document individuel contiendra les attestations des différentes formations suivies par chaque salarié ou des diplômes qu'il a pu obtenir dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail. L'employeur, les organismes de formation ou le salarié lui-même rempliront ce livret. Alors qu'aujourd'hui, la prévention est exclusivement à la charge de l'employeur, **la création d'un tel document revient à responsabiliser les travailleurs à la place des employeurs.**

Les Services Interprofessionnels de Santé au Travail vont devenir des **Service de Prévention et de Santé au Travail**. Ils seront dotés d'un service dédié à la prévention de la « désinsertion professionnelle », chargé de vérifier si l'état de santé du salarié lui permet de continuer à occuper son poste de travail.

Ils seront chargés de gérer l'altération de la santé des travailleurs pour faire du maintien dans l'emploi, ce qui revient à une médecine de tri de la main d'œuvre. D'autres mesures ont été intégrées comme la visite de mi-carrière à partir de 45 ans, l'accès au dossier médical partagé des salariés par le médecin du travail (avec le danger de la connaissance de l'intégralité de la santé des salariés).

La loi prévoit de palier à la pénurie de médecins du travail en donnant un agrément en médecine du travail à des médecins de ville, qui ont pourtant déjà des emplois du temps extrêmement

chargés. Quand on connaît la difficulté de prise de rdv, il y a de quoi s'interroger.

Pour que les risques chimiques ou psychosociaux soient plus faciles à tracer, la loi prévoit que le **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)** que l'employeur doit remplir chaque année soit conservé pendant au moins 40 ans. Si cet archivage constitue une avancée, la CGT souhaitait qu'il ait lieu dans un service public. Il sera finalement à la charge de l'employeur.

Seule avancée positive, **la durée de la formation des élus CSE en SSCT passe pour tous à 5 jours.** Cela permettra une meilleure formation pour tous les élus CGT, s'ils la font bien sûr avec la CGT. Les dates des prochaines formations sont dans le planning que vous trouverez dans ce journal.



Pour la CGT, la médecine du Travail devrait être intégrée à la Sécurité Sociale, ce qui permettrait que le travailleur soit suivi tout au long de sa carrière, y compris pendant d'éventuelles périodes de chômage.

Elle continue à demander le retour des CHSCT dans les grandes entreprises et leur extension aux petites entreprises et la réaffirmation de leur compétence environnementale.

« HUMAN DISORDER » Skip The Use

Ils sont enfin de retour, après 2 années d'absence. Ils, ce sont les **Skip The Use**, l'un des deux meilleurs groupes de rock Français encore en activité.

Quelques chiffres pour comprendre ce qu'ils représentent sur la scène Française : + de 300 000 albums vendus, + de 250 millions de *streams*, 16k abonnés sur Instagram, 245k abonnés sur YouTube, 127k abonnés Spotify et près de 500 000 auditeurs mensuels. Bref du lourd, du bien ancré.



La noirceur de l'époque que nous avons traversé depuis 2 ans leur a permis de tirer un matériel musical lumineux, tubesque, conséquence merveilleuse d'une indéfectible soif de vivre. "**Human Disorder**" est la résultante de ce processus, à la fois destructeur et créatif. Ce nouvel album nous montre encore une fois toute l'efficacité et la puissance de Mat Bastard et son gang. Un projet rock parfaitement taillé pour la scène, leur terrain de prédilection. Ils passeront à Rouillac mi-novembre.

« À DEMAIN MON AMOUR » Documentaire de Basile Carré Agostini

Si les noms de Monique Pinçon-Charlot et de Michel Pinçon vous sont inconnus, ce documentaire de Basile Carré-Agostini va vous permettre de faire connaissance avec cet extraordinaire

couple de sociologues, souvent appelés les Pinçon-Charlot, qui a consacré une bonne partie de sa vie, de 1986 à 2007, à l'étude de la haute bourgeoisie et de ce qu'il est convenu d'appeler les élites sociales : les dynasties, les nouveaux riches, leur entresoi, leurs loisirs, leurs us et coutumes, etc. Lui est né en 1942, dans une famille d'ouvriers. Elle, c'est en 1946 dans une famille de la bourgeoisie provinciale qu'elle a vu le jour. Il se sont mariés en 1967 et ont effectué la plus grande partie de leur carrière au sein du CNRS où ils étaient Directeurs de recherche. Depuis des années ils mènent leur combat contre les injustices sociales. D'autant plus

que leur état de retraités leur permet d'être « libérés de leur neutralité scientifique », de pouvoir sortir de leur devoir de réserve et d'être plus engagés sur le terrain politique. C'est parce qu'ils se demandaient à leur sujet « comment trouver le courage de continuer à lutter quand on voit le monde qu'on rêve s'éloigner chaque jour un peu plus ? » que Basile Carré-Agostini s'est mis en tête de réaliser un portrait intime des Pinçon-Charlot.

Alors que le couple et le réalisateur s'étaient rencontrés avant l'élection d'Emmanuel Macron et pressentant tous les trois que le quinquennat à venir allait accélérer la guerre de classe contre les travailleurs, ils ont décidé d'un commun accord de traverser ensemble ces 5 ans à venir. Certes, ce film est sur les écrans alors que le quinquennat n'est pas terminé, mais, malheureusement pour les classes populaires, 4 ans ont été largement suffisants pour confirmer ce que le trio pressentait, avec le mouvement des gilets jaunes et les manifestations de la fin de 2018 et du début de 2019 en point d'orgue.



AGENDA—CONTACTS

Lundi 11 avril :	Réunion de bureau
Mardi 12 avril :	JE sur les 32h
Mercredi 13 avril :	CE de l'ULGA à 16h
Jeudi 14 avril :	Congrès du syndicat NAVAL GROUP à Champniers (Michaël LABLANCHE)
Vendredi 15 avril :	CE de l'USD (Michaël LABLANCHE) Réunion en visio à 10h des RFS Nouvelle Aquitaine (Thierry SAIVRES) Réunion IUMM sur les salaires à 10h (Eric GEREAUD)
Jeudi 21 Avril :	CE de l'UL de Cognac (Michaël LABLANCHE)
Du 25 au 29 avril :	Formation CSSCT
Dimanche 1^{er} mai :	Manifestation
Lundi 2 mai :	Réunion en visio à 13h sur les commissions départementales UGICT (Eric GEREAUD)
3-4 mai :	Formation des mandatés Sécurité Sociale
Mardi 3 mai :	AG de la section retraités NAVAL GROUP
4 au 6 mai :	Congrès de l'UD 86 (Michaël LABLANCHE)
Jeudi 5 mai :	CE de la FAPT
Vendredi 6 mai :	CE de l'UD - Congrès du syndicat du conseil départemental
9-13 mai :	Formation Niveau 2 Partie 2
10-11 mai :	CCN (Michaël LABLANCHE)
Mercredi 11 mai :	Comité de liaison Pôle Emploi à 10h à l'agence de Cognac
Vendredi 13 mai :	Formation « Protocole d'accord préélectoraux »
Mercredi 18 mai :	Réunion des AVS à Montreuil (Véronique LAVERGNE)
19-20 mai :	Congrès de l'UD 24 (Michaël LABLANCHE)
Vendredi 27 mai :	UD fermée
1-2 juin :	Congrès de l'UD 17 (Michaël LABLANCHE)
Vendredi 3 juin :	Journée d'étude égalité professionnelle
Mercredi 8 juin :	Congrès du syndicat des petites collectivités
Vendredi 10 juin :	CE de l'UD - Réunion en visio de préparation de la conférence nationale sur les ULs à 9h15
Mercredi 15 juin :	AG de la SMATIS (Michaël LABLANCHE et Véronique BRUNET)
Jeudi 16 juin :	Congrès de l'UL de Cognac
Vendredi 17 Juin :	AG des syndicats
Lundi 20 juin :	Conférence de la CSD 16
Mardi 21 juin :	Réunion en visio pour les responsables DLAJ
21-22 juin :	Réunion du Comité Régional CGT NA (Michaël LABLANCHE)
23-24 Juin :	Assises Jeunes
Mardi 28 juin :	JE sur les salaires
Mercredi 29 juin :	JE USTM sur la nouvelle classification et dispositif conventionnel
Vendredi 8 juillet :	CE de l'UD

CONTACTS

Union Départementale CGT de la Charente

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne - 16000 ANGOULEME / Tél : 05 45 38 11 48
Secrétariat de l'UD : ud-cgt16@orange.fr / Site Internet : www.cgt16.fr

Union Locale CGT du Grand Angoulême

6 Allée des Troènes – 16000 ANGOULÊME
Tél : 05 45 22 88 05 / cgt.ul.angouleme@wanadoo.fr

Union Locale CGT du Cognçais

3 – 5 rue Plumejeau – 16100 COGNAC
Tél : 05 45 35 36 17 / ulcgtcognac@wanadoo.fr

Union Locale CGT d'Horte et Tardoire

Tél : 06 23 63 72 07 / cgt.ul.horteettardoire@gmail.com

Union Locale CGT du Ruffecoïis

4 rue de l'Ordaget – 16700 Ruffec
Tél / Fax : 05 45 30 38 31 / ulcgttruffec@orange.fr

Union Locale CGT du Sud Charente

Le Logis de Plaisance - ZA Plaisance – 16300 BARBEZIEUX
Tél / Fax : 05 45 78 21 99 / ulcgtssudcharente@wanadoo.fr

Union Locale CGT de Charente Limousine

Mairie d'Exideuil – 16150 EXIDEUIL
Tél / Fax : 05 45 84 09 35 / union-locale-cgt-chte-limousine@orange.fr